

**COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE**

**ECOLE PUBLIQUE : Jean Rouxel DIRINON**

Date de la réunion : mardi 10 mars 2015

Présidence assurée par : Estelle BEUZIT et Gwenola ANTONNY

Secrétaire: Mireille LE GALL

Présents : Mme ANTONNY Gwenola, Mme BEUZIT Estelle, Mme COBAC Maryse, Mme CONRARD Muriel, Mme FRANCOIS Karine, Mme Le FOLL Gwenaëlle, Mme KERNEIS Véronique, Mme Le GALL Mireille, Mme Le ROUX Magali, M. MANACH Jean, M. MILIN Guy-Pierre, Mme PONT Annie, Mme MEUDEC Cécile, Mme MARTIN Claire-Hélène

Excusés : M. BERVAS Claude, Mme HOAREAU Anne, M.HOUSSIN Cyrille, Mme KERVELLA Muriel, M. REMY Jean-Charles, , Mme PAILLER Anne-Laure

**POINTS ABORDES DECISIONS**

**1- La présentation de l'utilisation des budgets de l'année précédente.**

En 2014, la municipalité a voté un budget de fonctionnement de l'école de 6 500 euros, soit 200 euros de plus qu'en 2013. Ce budget a été utilisé de la façon suivante :

- ┌ papier pour photocopieur : 600 euros soit 9% (800 euros en 2013) ;
- ┌ budget exceptionnel de livres pour la BCD : 500 euros soit 7 % ;
- ┌ fournitures scolaires : 4 000 euros soit 62 % ;
- ┌ manuels et matériels didactiques : 1 400 euros soit 22 %.

Le car municipal a été mis à la disposition des classes jusqu'au 5 novembre 2014. Cette disparition a restreint considérablement le budget des sorties scolaires. De plus, les élèves ne vont plus au gymnase de DIRINON. L'équipe enseignante souhaiterait savoir si elle peut éventuellement emprunter du matériel du gymnase, comme par exemple les rollers, sur une période scolaire définie. La mairie précise que ce matériel est associatif et de ce fait il ne peut être emprunter. Cependant, elle s'engage à allouer à l'école un budget exceptionnel d'une hauteur de 500 euros pour que l'école puisse s'équiper en petit matériel sportif.

Concernant les dépenses de l'amicale laïque, subventionnée en partie par la mairie (2 200 euros soit 24 % du budget) , sur l'année 2014, 9 100 euros ont été dépensé selon la répartition suivante :

- ┌ cinéma scolaire : 550 euros (6%) ;
- ┌ transport : 3 350 euros (37%) ;
- ┌ JMF : 600 euros (6%) ;
- ┌ sorties diverses : 400 euros (4%) ;
- ┌ séjour à l'ILE-TUDY : 250 euros (3%) (et environ 3000 euros sur le budget 2015);
- ┌ cotisation USEP : 1 200 euros (13%) (l'USEP a reversé 310 € pour financer les transports)
- ┌ Noël : 1 450 euros (dont 350 euros de spectacle) (15%).
- ┌ assurance : 100 euros (1%).

Les enseignantes ont également un budget par classe de 200 euros et un budget de 200 euros pour l'école (15%) .

En outre, les activités piscine, voile, et musique sont pris en charge par la CCPLD.

L'équipe enseignante remercie la mairie et l'amicale laïque de permettre aux élèves de l'école Jean ROUXEL de travailler dans de bonnes conditions matérielles et de participer à des sorties scolaires.

## **2- Les budgets 2015.**

Le budget communal pour l'année 2015 n'a pas encore été voté.

Concernant le budget investissement, plusieurs demandes de l'équipe enseignante ont été formulées :

- ⌈ le remplacement de la photocopieuse ;
- ⌈ un tableau émaillés (559 euros) ;
- ⌈ la peinture d'une classe ;
- ⌈ l'installation de l'eau chaude en élémentaire.

La mairie informe qu'elle augmente de 1 euro par enfant le budget investissement. De plus, elle envisage la prise en charge du transport d'une sortie scolaire de fin d'année pour toute l'école. Cette aide pourra être versée sous la forme d'une subvention.

## **3. Le poste de coordinateur TAP.**

M. Guy-Pierre MILIN a annoncé son départ le 10 avril. Aurélie, l'agent titulaire de la classe de TPS/PS/MS revient de son congé maternité le 30 mars. M. MILIN restera donc 2 semaines après ce retour, afin de clôturer la période 4. Il s'est également engagé à programmer la période 5 avant son départ. Il précise les grandes fonctions et responsabilités de son poste, à savoir : contacter des intervenants, prévoir et éditer le planning pour chaque période, gérer les absences éventuelles des intervenants en veillant à respecter le taux d'encadrement (1 adulte pour 12 en maternelle et 1 adulte pour 18 en primaire), assurer l'animation d'un groupe, être en lien avec l'équipe enseignante (absence, dispense, PAI, ...), assurer la sécurité des enfants (organiser la sortie des enfants à la fin des TAP, remettre les enfants aux parents et s'assurer de l'autorisation de sortie pour ceux qui rentrent seul à la maison), et enfin veiller à proposer un programme équilibré. Les parents d'élèves soulignent les retours positifs concernant les TAP.

Néanmoins, les parents d'élèves ainsi que les enseignantes se posent la question suivante : que devient le poste de coordinateur TAP ?

La mairie remercie M. Guy-Pierre MILIN pour son implication dans sa fonction de coordinateur. Cependant, elle annonce que ce poste de coordinateur ne sera pas renouvelé puisqu'il présente très peu d'heures (5 heures / semaine).

Il est alors demandé si des intervenants TAP pourraient faire fonction de coordinateur. La mairie s'oppose à cette proposition, elle tient à ce que du personnel communal remplisse ces responsabilités. À ce jour, elle réfléchit sur la (ou les personnes) qui prendrai(en)t en charge certaines responsabilités.

M. Guy-Pierre MILIN s'engage à donner une trame d'organisation à ceux qui prendront la suite de la gestion des TAP.

## **4- Les travaux.**

Voici la liste des travaux à réaliser :

- ⌈ changer les vitres brisées dans la salle de sieste ;
- ⌈ réinstaller la porte coupe-feu en salle de sieste ;
- ⌈ restaurer le revêtement noir d'une poutre verticale dans la salle de motricité.

## **5- Les manifestations de l'amicale laïque :**

La chasse à l'œuf aura lieu le lundi 6 avril aux Pâquerettes. L'amicale laïque recherche des bénévoles.

La kermesse aura lieu le dimanche 21 juin. Les élèves présenteront des danses, des chants, leurs productions faites tout au long de l'année (en arts visuels,...).

La directrice :  
Anne-Laure PAILLER

Les adjointes :  
Estelle BEUZIT Gwénola ANTONNY

La secrétaire :  
Mireille Le GALL